

Extrait du site UGTG.org

url :Ã http://ugtg.org/spip.php?article1430

Le 26 MÃ© 2011... RÃ©prÃ©syon ka kontinyÃ© !

- Dossiers - RÃ©pression -

Date de parution : 25 mai 2011

Date de mise en ligne : mercredi 25 mai 2011

Mis Ã jour le : mardi 31 mai 2011

UGTG.org

Le 26 MÃ© 2011... RÃ©prÃ©syon ka kontinyÃ© !

Camarades, Travailleurs, Peuple de Guadeloupe,

Le 26 MÃ© 2011, Tety COUPIN et Charly LENDO, dirigeants de lâEuros"UTHTR-UGTG, sont convoquÃ©s devant le Tribunal Correctionnel de Pointe-Ã -Pitre Ã la demande de Nicolas VION, PrÃ©sident du GHTG et des hÃ´teliÃ©s de Guadeloupe.

En konploitÃ© avec lâEuros"Ã©tat colonial franÃ§ais, les politiciens GuadeloupÃ©ens, yo, les patrons hÃ´teliÃ©s nâEuros"ont pas digÃ©rÃ© que la mobilisation des Travailleurs de lâEuros"HÃ´tellerie et leurs organisations syndicales leur ont imposÃ© une nouvelle grille de classification, des salaires, lâEuros"application intÃ©grale de la Convention Collective des HÃ´tels de Guadeloupe.

Mi sÃ© poussa yo bizwen pran rÃ©vanch a yo !

Rappelez-vous, camarades, en novembre 2006, juste avant la route du rhum, nous avons dÃ©clenchÃ© une grÃ©ve, qui au bout de 3 jours de mobilisation, sâEuros"est soldÃ©e par un relevÃ© de dÃ©cisions signÃ© Ã la CCI sous la mÃ©diation de Vincent LEMAIRE, Ã lâEuros"Ã©poque directeur du travail, et le GHTG qui actait :

[-] la reconnaissance de la NÃ©gociation Annuelle Obligatoire de Branche, distincte de la NÃ©gociation Annuelles Obligatoire dâEuros"Entreprise ;

[-] la mise en place dâEuros"une grille de classification et des salaires ;

[-] le respect du protocole du 23 fÃ©vrier 2000 ;

[-] la PrÃ©voyance Collective.

Ce sont lÃ© les points sur lesquels le Code du Travail, en son article 132.12 ancien, devenu L.2241-1, fait obligation de nÃ©gocier.

Rappelez-vous aussi que Nicolas VION voulait nous faire prendre un 6 pou un 9, en Ã©crivant NÃ©gociation Collective du GHTG, câEuros"est prÃ©cisÃ©ment cette malhonnÃ©tÃ© qui a fait que tous les syndicats de la Branche ont refusÃ© de continuer la nÃ©gociation, ont poursuivi la grÃ©ve.

A la reprise des nÃ©gociations, le GHTG voulait que lâEuros"Accord de Branche ne sâEuros"applique pas aux entreprises de moins de 20 salariÃ©s, câEuros"Ã©tait sans compter sur la mobilisation des travailleurs, qui le 1er fÃ©vrier 2008, imposÃ©rent dans la lutte que cette disposition soit Ã©largie, sÃ© sa ki fÃ©t !

Mi sÃ© sa ki pasÃ© joula sa !

Mais, au-delÃ© de leur tentative de vouloir dÃ©manteler la Convention Collective des HÃ´tels de Guadeloupe, il est

surtout question de rÃ©pondre aux injonctions du Capital International, de lâEuros"Union EuropÃ©enne, des politiques budgÃ©taires mises en place, qui visent Ã restreindre les droits ouvriers, la libertÃ© syndicale, et en ligne de mire les conquÃ©tes de la classe ouvriÃ©res.

Si aujourdâEuros"hui VION et les patrons hÃ´teliers rÃ©clament la rÃ©pression anti-syndicale contre les militants (syndicalistes) de lâEuros"UTHTR-UGTG, câEuros"est bien parce que notre dynamique, nos connaissances des dossiers, la confiance que nous tÃ©moignent les travailleurs, notre unitÃ© avec les autres organisations syndicales, sont autant dâEuros"Ã©lÃ©ments, au service de la lutte des Travailleurs, qui permettent de dÃ©jouer leur plan a malfÃ©tÃ©.

Ki moun ki dÃ©lenkan ?

CâEuros"est prÃ©cisÃ©ment la question Ã laquelle nous devons rÃ©pondre, car si le MEDEF et le patronat hÃ´telier tentent de criminaliser lâEuros"action syndicale, de diaboliser les militants de lâEuros"UTHTR-UGTG, câEuros"est bien parce que le mouvement syndical les contraignent Ã respecter les droits des travailleurs, Ã rÃ©pondre aux obligations de nÃ©gocier sur les salaires. QuâEuros"en est-il des NÃ©gociations Annuelles Obligatoires de Branche ?

Depuis dÃ©cembre 2010, les organisations syndicales de la Branche ont Ã©crit au GHTG pour rÃ©clamer lâEuros"ouverture des NÃ©gociations Annuelles Obligatoires de Branche ; ti misyÃ© VION di nou i ja fini !! Mi anki jan sÃ© mÃ©syÃ© ka mÃ©prizÃ© nou konsa !

Pourtant, la rÃ©cente Circulaire DSS/SC/DGT 2011.92 du 07 mars 2011 fait obligation aux entreprises, qui bÃ©nÃ©ficient dâEuros"allÃ©gements de charges, dâEuros"ouvrir la nÃ©gociation sur les salaires ; dans le cas contraire elles en perdent le bÃ©nÃ©fice. Alors, bien Ã©videmment, ni les services de lâEuros"Ã©tat, ni les autoritÃ©s administratives nâEuros"agissent pas car yo tout konplis, ils auraient voulu un tourisme sans les GuadeloupÃ©ens, sans les luttes sociales aussi sans syndicat de Travailleurs.

Travailleurs de lâEuros"HÃ´tellerie, du Tourisme, nous devons dans la pÃ©riode actuelle nous renforcer pou kontinyÃ© dÃ©fann tout dwa an nou Ã© barÃ© van a rÃ©prÃ©sion anti-syndicale.

Dans lâEuros"immÃ©diat, ansanm-ansanm, nous exigeons :

[-] lâEuros"ouverture des NÃ©gociations Annuelles Obligatoires de la Branche HÃ´teliÃ©re

[-] lâEuros"application de lâEuros"Accord BINO du 26 fÃ©vrier 2009

[-] le respect des Accords du 04 mars 2009, signÃ©s avec le LKP (article 149 Ã 150)

[-] lâEuros"arrÃ©t de toutes sanctions et poursuites Ã lâEuros"encontre des militants syndicalistes

Tous ensemble, soutenons les camarades dirigeants Charly LENDO et Tety COUPIN, convoquÃ©s devant le Tribunal Correctionnel de Pointe-Ã -Pitre Ã 14 heures.

inÃ©d laprÃ©midi douvan lokal la 2zÃ©d laprÃ©midi douvan Tribinal a yo

Sendikalis pa kriminÃ© !

Nou papÃ©Euros! nou pÃ©kÃ© fÃ© dÃ©yÃ© !

P-Ã© -P, le 23/05/11 Konsey Sendikal UTHTR-UGTG